



## COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS PROCÈS-VERBAL N° 25

---

Réunion : 21/02/2023  
Horaires : 14h 30 à 16h 30 Présentiel/Visio

---

Président(e) : Mr André LUCAS

---

**Présent(e)s** : Mmes Chantal DELOGE, Agnès IRLA, Ghyslaine SALDANA.  
Mrs. Jacques ADGE, Mazouz BELGHARBI, Francis DAUSSEING, Cyril DURAND, François IRLA, Jean-Claude LAFFONT, Roland MAURIN, Christian VIDAL.

**Excusés** : Mr. Patrick BOUDREAU, Christian GRAS

---

### Foot Entreprise

Afin de préparer au mieux l'organisation des compétitions football Entreprise pour la saison 2023-2024, tous les clubs Entreprise sont invités à communiquer à la Ligue leur engagement par mail à [competitions@occitanie.fff.fr](mailto:competitions@occitanie.fff.fr)

Ou par téléphone au Service Compétitions : Tél. : 05.82.08.27.65 ou 04.67.15.95.36

Valérie PELFORT - [valerie.pelfort@occitanie.fff.fr](mailto:valerie.pelfort@occitanie.fff.fr)

Natacha MAZARS – [natacha.mazars@occitanie.fff.fr](mailto:natacha.mazars@occitanie.fff.fr)

### Coupe d'Occitanie

Toutes les Finales de la Coupe d'Occitanie se dérouleront les 10 et 11 juin à CAHORS.

### Finale Régionale Pitch U13

La Finale Régionale de la Pitch U13 se déroulera les 13 et 14 Mai 2023 à Muret.

## **Rappel**

### **Permanence Hivernale**

**La commission organise une permanence du Vendredi 16h au Dimanche 9h pour traiter les arrêtés Municipaux pour terrains impraticables.**

**Seuls les documents envoyés sur [permanence@occitanie.fff.fr](mailto:permanence@occitanie.fff.fr) seront pris en compte.**

**Encore trop de clubs envoient le Week-end les mails au service Compétitions ou au Secrétariat ce qui ne permet pas de prendre en compte leurs demandes.**

Au cours d'une saison, à partir de deux (2) matchs de championnat, consécutif ou non, reportés à la suite d'un arrêté de fermeture édicté par le propriétaire pour cause d'impraticabilité du terrain, le club doit fournir dès le troisième arrêté, un terrain de repli répondant aux exigences de l'épreuve ou à défaut validée par la commission d'organisation.

A défaut de proposer un terrain de repli, la commission peut prononcer, après examen des éléments factuels, outre l'inversion de la rencontre pour ce qui concerne les rencontres de la phase Aller, une sanction envers le club fautif pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

### **Demandes de report de match**

Toute demande de report de match doit obligatoirement être faite sur FOOTCLUB au plus tard 10 jours avant le match avec accord du club adverse.

Chaque demande sera étudiée par la CRGC et pourra être refusée si la demande n'est pas justifiée. Compte tenu du nombre de matchs importants à reporter, la Commission pourra les reprogrammer en semaine.

### **Analyse FMI**

**Les présentes décisions ci-dessous sont susceptibles d'APPEL devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements Généraux de la LFO.**

***Suivant l'article 16 - Compétitions : Feuille de Match, Les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes avec la FMI dans les quatre (4) heures suivant les rencontres, sous peine d'amende fixée à l'annexe « dispositions financières ».***

**En cas de problème avec la tablette le jour de la rencontre pour établir la feuille de match :**

- Vous devez faire une feuille papier traditionnelle.
- A la fin de la rencontre, lorsque l'arbitre a terminé et signé le document, vous devez le plus rapidement possible le scanner et le transmettre à la Ligue par mail uniquement à [competitions@occitanie.fff.fr](mailto:competitions@occitanie.fff.fr).
- En cas d'impossibilité, vous devez l'envoyer à la Ligue (service compétitions) par email, en dernier ressort par courrier postal dans les plus brefs délais.

**Dans le cas où vous avez des problèmes avec la (les) tablette(s), prenez contact le plus rapidement possible avec nos informaticiens afin de résoudre vos problèmes.**

### Absence FMI

Date	Compétition	Match	N°Match	Décision CRGC
19/02/2023	U16 Régional 2 / . / Poule B	Gfclnm 11 - Tarbes Pyrénées Foot 11	24581781	Amende 25€ club de Gfclnm 11 N°560950
18/02/2023	U14 Régional / Phase 2 / Poule D	Grp Du Vaurais 11 - U.S. Castelginest 11	25482774	Amende 25€ club de Grp Du Vaurais 11 N°561217
19/02/2023	U18 Fem. R1 A 11 / Phase 1 / Poule 0	Colomiers 1 - Montauban 1	24719408	Amende 25€ club de Colomiers 1 N°554286

### Retard FMI

Date	Compétition	Match	N°Match	Décision CRGC
18/02/2023 18H	Régional 3 - Seniors / . D - Poule D	522111 Pavie 1 (Perdant) 517036 Pibrac Us 2 (Gagnant)	24548831	Amende 25€ club de Pavie 1 N°522111
18/02/2023 15H	U20 Régional / . B - Poule B	503251 Clermontaise 11 (Perdant) 500095 Sète Fc 34 11 (Gagnant)	24613954	Amende 25€ club de Clermontaise 11 N°503251
18/02/2023 15H	U18 Régional 1 / . A - Poule A	503091 Millau So 11 (Perdant) 548837 Bagnols Pont 11 (Gagnant)	24583087	Amende 25€ club de Millau 11 N°503091
18/02/2023 15H30	U18 Régional 1 / . A - Poule A	550123 Canet Roussillon Fc 11 (Perdant) 553074 Béziers A. S. 11 (Gagnant)	24583086	Amende 25€ club de Canet Roussillon Fc 11 N°550123
18/02/2023 15H	U18 Régional 2 / . C - Poule C	544843 Luc Primaube F.C. 11 (Gagnant) 560820 Albi Marssac Tarn Fa 11 (Perdant)	24583615	Amende 25€ club de Luc Primaube F.C. 11 N°544843
8/02/2023 15H	U18 Fem. R1 A 11 / Phase 1 0 - Poule 0	503349 Montpellier As Ptt 1 (Perdant) 505909 Rodez Aveyron 1 (Gagnant)	24719411	Amende 25€ club de Montpellier As Ptt 1 N°503349
18/02/2023 16H	U17 Régional 1 / . B - Poule B	514451 Montauban 1 (Nul) 505904 Muret 1 (Nul)	24583954	Amende 25€ club de Montauban 1 N°514451
18/02/2023 15H	U14 Régional / Phase 2 B - Poule B	503214 Frontignan As 11 (Gagnant) 561156 Av. Foot Catalan 11 (Perdant)	25482641	Amende 25€ club de Frontignan As 11 N°503214
19/02/2023 11H	U14 Régional / Phase 2 C - Poule C	541854 Auch 11 (Nul) 514451 Montauban 2 (Nul)	25482709	Amende 25€ club de Auch 11 N°541854
Samedi 18/02/2023 17H30	Régional 1 - Futsal / . B - Poule B	853466 Tlse Metrop. Futsal 1 (Nul) 851139 Toulouse Futsal C. 1 (Nul)	24668266	Amende 25€ club de Tlse Metrop. Futsal 1 N°853466
16/02/2023 20h30	Régional 2 F. Entreprise / Poule unique	516340 Fenouillet Roseraie 1 - 663883 A.S. Accenture 1	24662230	Amende 25€ club de Fenouillet 1 N°516340

### Matches non joués ou arrêtés

Date	Compétition	Match	N°Match	Décision CRGC
19/02/2023	U16 Régional 2 / . / Poule B	Seysses Frouzins Us 11 - Auch 11	24581780	Match arrêté dossier transmis à la CRRM
18/02/2023	Régional 1 - Féminin / Phase 1 / Poule A	Toulouse 2 - Tlse Métropole Fc 1	24578647	Match arrêté dossier transmis à la CRRM

\*\*\*\*\*

#### **REGIONAL 1 POULE A**

Match VENDARGUES / NIMES CHEMIN BAS du 25.03.23 à 15H00

Demande sur FOOTCLUBS N°558612 effectuée le 17.02.23 par le club de VENDARGUES PI (club recevant) pour jouer la rencontre à Samedi à 18H00.

La Section SENIORS après étude de la demande formulée par le club recevant, conformément à l'article 59 du Règlement Administratif de la LFO – partie 1 des Règlements Généraux de la LFO :

- ⇒ Constate que la demande formulée par le club recevant a été réalisée au moins 10 jours avant la rencontre
- ⇒ Donne un AVIS FAVORABLE à la demande du club recevant
- ⇒ Programme la rencontre 25/03/23 à 18h00.

#### **REGIONAL 2 POULE A**

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section SENIORS, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de reprogrammer la rencontre non jouée, sur le week-end de rattrapage prévu au planning de la LFO
  - MENDE AV FOOT LOZERE / ROUSSON AV non joué le 21.01 est reportée au 19.03.23

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

Match UCHAUD / PALAVAS du 26/03/23 à 15h00

Suite à votre demande de modification via FOOTCLUBS N°558621 du 17/02/23

La CR Gestion des Compétition section SENIORS

- ⇒ Emet un avis favorable au report de date
  - UCHAUD / PALAVAS se joue le 26/02/23 à 13h00

#### **REGIONAL 2 POULE C**

Match FOOTBALL CLUB COMTAL / ST JUERY O du 04.03.23 à 19H00

Demande sur FOOTCLUBS N°558804 effectuée le 18.02.23 par le club de FOOTBALL CLUB COMTAL (club recevant) pour jouer la rencontre à Samedi à 18H00.

La Section SENIORS après étude de la demande formulée par le club recevant, conformément à l'article 59 du Règlement Administratif de la LFO – partie 1 des Règlements Généraux de la LFO :

- ⇒ Constate que la demande formulée par le club recevant a été réalisée au moins 10 jours avant la rencontre
- ⇒ Donne un AVIS FAVORABLE à la demande du club recevant
- ⇒ Programme la rencontre 04/03/23 à 18h00.

#### **REGIONAL 2 POULE B**

Match AS MEDITERRANEE / CASTELNAUDARY du 22/04.23

Demande sur FOOTCLUBS N°549704 effectuée le 19.02.23 par le club de AS MEDITERRANEE 34 (club recevant) pour jouer la rencontre à Dimanche à 15h00

La Section SENIORS après étude de la demande formulée par le club recevant, conformément à l'article 59 du Règlement Administratif de la LFO – partie 1 des Règlements Généraux de la LFO :

- ⇒ Constate que la demande formulée par le club recevant a été réalisée au moins 10 jours avant la rencontre
- ⇒ Donne un AVIS FAVORABLE à la demande du club recevant
- ⇒ Programme la rencontre 23.04.23 à 15H00.

### **COUPE OCCITANIE U19**

#### **Match Coupe Occitanie U19 - MONTPELLIER ATLAS PAILLADE / PERPIGNAN OC du 04.03.23 à 15h**

Match Coupe Occitanie U17 - MONTPELLIER ATLAS PAILLADE / L'UNION ST JEAN FC du 04.03.23 à 15h

Suite à la programmation 2 matchs le même jour à la même, sur le même terrain,

Compte tenu que le club de l'UNION ST JEAN a répondu défavorablement à la demande du club de MONTPELLIER ATLAS PAILLADE pour jouer le 05.03 à 10h30

Compte tenu que le club de PERPIGNAN OC ne répond pas aux plusieurs relances à la demande du club de MONTPELLIER ATLAS PAILLADE pour jouer la rencontre à 17h30

Compte tenu qu'en qu'à d'égalité à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départageront par une épreuve des tirs au but

La Section JEUNES

- ⇒ **Programme la rencontre MONTPELLIER ATLAS PAILLADE / PERPIGNAN OC du 04.03.23 à 17h30 (coupe Occitanie U19)**
- ⇒ Programme la rencontre MONTPELLIER ATLAS PAILLADE / L'UNION ST JEAN FC du 04.03.23 à 14h (coupe Occitanie U17)

### **U18 REGIONAL POULE A**

Match VEZENOBRE CRUV. EF / MENDE AV.FOOT LOZERE du 25.02.23

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 14.02.23 par le club de VEZENOBRE CRUV.EF pour reporter le match 18.03.23

Accord du club de MENDE AV.FOOT LOZERE

La Section JEUNES

- ⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à la demande des 2 clubs – match déjà reporté – MENDE qualifié en Coupe Occitanie U19 – la date du 18.03 est réservée pour la coupe
  - La rencontre est maintenue le 25.02.23

### **COUPE OCCITANIE U17**

Match PAYS UZES / SEYSSES FROUZINS du 04.03.23 à 15h

En raison de la programmation du match R1 à 18h, et compte tenu que le stade L. PAUTEX à UZES possède que 2 vestiaires joueurs,

La Section JEUNES

- ⇒ Programme la rencontre PAYS D'UZES / SEYSSES FROUZINS le 04.03 à 14h

#### **Match Coupe Occitanie U17 - MONTPELLIER ATLAS PAILLADE / L'UNION ST JEAN FC du 04.03.23 à 15h**

Match Coupe Occitanie U19 - MONTPELLIER ATLAS PAILLADE / PERPIGNAN OC du 04.03.23 à 15h

Suite à la programmation 2 matchs le même jour à la même, sur le même terrain,

Compte tenu que le club de l'UNION ST JEAN a répondu défavorablement à la demande du club de MONTPELLIER ATLAS PAILLADE pour jouer le 05.03 à 10h30

Compte tenu que le club de PERPIGNAN OC ne répond pas aux plusieurs relances à la demande du club de MONTPELLIER ATLAS PAILLADE pour jouer la rencontre à 17h30

Compte tenu qu'en qu'à d'égalité à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départageront par une épreuve des tirs au but

La Section JEUNES

- ⇒ Programme la rencontre MONTPELLIER ATLAS PAILLADE / L'UNION ST JEAN FC du 04.03.23 à 14h (coupe Occitanie U17)
- ⇒ Programme la rencontre MONTPELLIER ATLAS PAILLADE / PERPIGNAN OC du 04.03.23 à 17h30 (coupe Occitanie U19)

#### **U17 REGIONAL POULE A**

Match NARBONNE MONTPLAISIR / BEZIERS AS du 01.03 à 15h au stade Honneur du complexe Montplaisir  
Suite confirmation d'installations sportive par le service des sports de la ville de Narbonne (mail du 17.02.23)  
La Section JEUNES

- ⇒ Programme la rencontre NARBONNE MONTPLAISIR / BEZIERS le 01.03 à 15h au terrain de Calixte Camelle à Narbonne

#### **U17 REGIONAL POULE B**

Match LOURDES FC / UJS TOULOUSE du 03.06.23

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 26.01.23 par le club de UJS TOULOUSE pour jouer le 04.06.23

La Section JEUNES, conformément à l'Article 59.03 du Règlement Administratif de la LFO – partie 1 des Règlements Généraux : *les coups d'envoi des matchs d'un même championnat sont fixés pour ce qui concerne la dernière journée le même jour à la même heure*

- ⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à la demande du club UJS TOULOUSE
  - La rencontre est maintenue le 03.06.23 à 15h

#### **U16 REGIONAL 2 POULE A**

Match THUIR FC / MILLAU du 19/02/23 à 10h30

Suite à votre demande de modification via FOOTCLUBS N°549777 du 20/01/23

La CR Gestion des Compétition section JEUNES

- ⇒ Emet un avis favorable au report de date
  - THUIR FC / MILLAU SO se joue le 18/03/23 à 15h00

Match ALES OL / PAF du 19/02/23 à 10h30

Suite à l'accord des deux clubs pour reporter la rencontre

La CR Gestion des Compétitions section JEUNES

- ⇒ Emet un AVIS FAVORABLE au report de date
  - ALES OL / PAF se joue le 18/03/23 à 15H00.

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

#### **U15 REGIONAL POULE A**

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section JEUNES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de reprogrammer la rencontre non jouée, sur le week-end de rattrapage prévu au planning de la LFO
  - MILLAU / LATTES non joué le 12/02 est reportée au 09/04/23

En cas de qualification du club de LATTES en Coupe Occitanie U15, la rencontre de Championnat ci-dessus sera automatiquement programmée le 30/04/23.

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

#### **FUTSAL COUPE OCCITANIE**

Match BEUCAIRE STADE 30 / NIMES FUTSAL AS non jouée le 11.02 reporté au jeudi 04.03.23 à 15h30

Le club BEUCAIRE STADE 30 informe la Section FUTSAL que le 09.02 un mail a été adressé au club de NIMES pour proposer de jouer la rencontre le 01.03 à 20h45 au gymnase A. Parisi à Beaucaire

Compte tenu que le club de NIMES FUTSAL AS n'a pas donné suite à la proposition de BEUCAIRE ST 30, La Section FUTSAL

- ⇒ Programme définitivement la rencontre BEUCAIRE STADE 30 / NIMES FUTSAL AS au MERCREDI 1<sup>er</sup> MARS à 20h45 au gymnase A. Paris à Beaucaire  
Il ne sera plus accepté de report pour cette rencontre

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section FUTSAL, au regard des éléments calendaires, du nombre conséquent de matchs en retard et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de reprogrammer la rencontre non jouée,
- MINIMES FC 312 / C.O COTEAUX non jouée le 06.02 est reportée au 11.03 à 14h gymnase Bagatelle

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

### **FUTSAL REGIONAL 1 POULE A**

Match BEUCAIRE ST 30 / NIMES FUTSAL AS du 11.03.23 à 15h30

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 10.11.22 par le club de BEUCAIRE ST 30 (club recevant) pour jouer la rencontre le 09.03 à 20h45

La Section FUTSAL après étude de la demande formulée par le club recevant, conformément à l'article 59 du Règlement Administratif de la LFO – partie 1 des Règlements Généraux de la LFO :

- ⇒ Constate que la demande formulée par le club recevant a été réalisée au moins trois semaines avant la rencontre
- ⇒ Donne un AVIS FAVORABLE à la demande du club recevant
- Programme la rencontre BEUCAIRE ST 30 / NIMES FUTSAL AS le 09.03 à 20h45

### **FUTSAL REGIONAL 1 POULE B**

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section FUTSAL, au regard des éléments calendaires, du nombre conséquent de matchs en retard, de la chronologie initiale des matchs, de la mise à disposition de Gymnase par le service des sports de la Mairie de TOULOUSE et en référence au chapitre 3 des règlements généraux -Déroulement des rencontres Article 58 notamment pour l'équité des Compétitions :

- **Décide** : de reprogrammer la rencontre TOULOUSE METROPOLE / TFC (du 25.1, reportée au 15.02 puis au 16.02) le samedi 18.02.2023 à 17h30 Gymnase BAGATELLE
- La rencontre ne pourra plus être Reportée

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section FUTSAL, au regard des éléments calendaires, du nombre conséquent de matchs en retard, de la chronologie initiale des matchs, de la mise à disposition de Gymnase par le service des sports de la Mairie de TOULOUSE et en référence au chapitre 3 des règlements généraux -Déroulement des rencontres Article 58 notamment pour l'équité des Compétitions :

- **Décide** : de programmer la rencontre du 23.02 TOULOUSE METROPOLE / CAYUN FUTSAL le samedi 25.02.2023 à 13h30 au Gymnase la Faourette
- La rencontre ne pourra plus être Reportée

Match VILLENEUVE FUTSAL / J.ENT.TOULOUSAINNE du 21.02.23

Suite réception mail de la Mairie de Villeneuve Tolosane informant que les bâtiments communaux sont fermés pendant les vacances scolaires,

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section FUTSAL, au regard des éléments calendaires, du nombre conséquent de matchs en retard, de la chronologie initiale des matchs, et en référence au chapitre 3 des règlements généraux -Déroulement des rencontres Article 58 notamment pour l'équité des Compétitions :

- **Décide** : de programmer la rencontre non jouée du 21.02 **VILLENEUVE FUTSAL C / J.ENT. TOULOUSAINNE le 14.03.2023**
- La rencontre ne pourra plus être Reportée

Match J.ENT TOULOUSAIN / FC BAGATELLE du 01.03

En raison de la fermeture du gymnase Alban MINVILLE pour une durée indéterminée,

La Section FUTSAL

⇒ Reporte à une date ultérieure la rencontre J.ENT TOULOUSAIN / FC BAGATELLE du 01.03

### **FOOTBALL ENTREPRISE REGIONAL 2**

Match ESC CHU TOULOUSE / FNOUILLET ROSERAIE du 13.03

Demande et accord effectuée sur FOOTCLUBS par les 2 clubs pour inverser la rencontre et la jouer le 16.03 à 20h30 sur les installations de FENOUILLET

La Section FOOTBALL ENTREPRISE

- Emet un avis défavorable à la demande d'inversion étant donné que le match ALLER a été joué le 01.12.22
- Donne un AVIS FAVORABLE à la programmation de la rencontre du 13.03 ESC CHU TOULOUSE / FNOUILLET ROSERAIE le 16.03 à 20h30 au stade municipal à FENOUILLET
- La rencontre ESC CHU TOULOUSE / FNOUILLET ROSERAIE se jouera le 16.03 à 20h30 au stade municipal à FENOUILLET  
Le club ESC CHU TOULOUSE reste club RECEVANT

Match FENOUILLET / ROSERAIE du 23/02/23

Pour faire suite au mail du club FENOUILLET (516340) du 21/02/23, informant du FORFAIT de l'équipe FOOT ENTREPRISE R2 en Championnat pour la rencontre du 18/02/23.

La C.R Gestion des compétitions section Foot Entreprise

⇒ ENREGISTRE LE FORFAIT de l'équipe de FENOUILLET

- En conséquence la rencontre FOOT ENTREPRISE REGIONAL 2 - **FENOUILLET / TOAC est ANNULEE.**

### **FEM REGIONAL 1 POULE 0**

Match ALES OL / GAILLAC du 12.03.23

Demande sur FOOTCLUBS N°555776 effectuée le 07.02.23 par le club de ALES OL (club recevant) pour jouer la rencontre à Samedi à 20H00.

La Section Féminines après étude de la demande formulée par le club recevant, conformément à l'article 59 du Règlement Administratif de la LFO – partie 1 des Règlements Généraux de la LFO :

- ⇒ Constate que la demande formulée par le club recevant a été réalisée au moins 10 jours avant la rencontre
- ⇒ Donne un AVIS FAVORABLE à la demande du club recevant
- ⇒ Programme la rencontre 11/03/23 à 20H00

### **FEM REGIONAL 2 POULE B**

Match SCP FONTENILLES / MONTAUBAN du 11.03.23

Demande sur FOOTCLUBS N°547197 effectuée le 12.01.23 par le club de SCP FONTENILLES (club recevant) pour jouer la rencontre à 20H00.

La Section Féminines après étude de la demande formulée par le club recevant, conformément à l'article 59 du Règlement Administratif de la LFO – partie 1 des Règlements Généraux de la LFO :

- ⇒ Constate que la demande formulée par le club recevant a été réalisée au moins 10 jours avant la rencontre
- ⇒ Donne un AVIS FAVORABLE à la demande du club recevant
- ⇒ Programme la rencontre 11/03/23 à 20H00

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section Féminines, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

⇒ **Décide** : de reprogrammer la rencontre non jouée, sur le week-end de rattrapage prévu au planning de la LFO

- PORTET CAR REC / BLAGNAC du 22/01/23 au Mercredi 1 Mars 2023.

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

### **U18 FEM REGIONAL 2 POULE B**

Match CAHORS / MONTAUBAN du 18/02/23

Pour faire suite au mail du club MONTAUBAUN (514451) du 17/02/23, informant du FORFAIT de l'équipe U18 FEM REGIONAL 2 POULE F en Championnat pour la rencontre du 18/02/23.

La C.R Gestion des compétitions section Féminines

⇒ ENREGISTRE LE FORFAIT de l'équipe de MONTAUBAN FC .

- En conséquence la rencontre U18 FEM REGIONAL 2 Poule F du 18/02/23 - **CAHORS / MONTAUBAN est ANNULEE.**

**Le Président**

André LUCAS

**La Secrétaire**

Agnès IRLA